

préférentiel des banques et de tous les taux d'intérêt au Canada. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il a adopté cette politique? Peut-il dire à la Chambre comment la relance économique pourra se dérouler de la façon prévue, comme il l'a dit dimanche, si les taux d'intérêt reprennent leur ascension?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'insulte est l'argument de ceux qui n'ont plus d'argument ou l'argument des imbéciles. Je laisse le choix à mon honorable collègue de voir dans quelle catégorie il se classe.

Ce que j'ai indiqué, je l'ai indiqué à la Chambre au début de cette semaine. Mon collègue a été ministre des Finances. Il sait aussi bien que moi que le ministre des Finances ne détermine pas chaque semaine le taux des bons du Trésor. Ce dernier est déterminé à l'occasion d'un encan qui a lieu tous les jeudis par l'intermédiaire de la Banque du Canada, et c'est à l'occasion de cet encan que les taux des bons du Trésor sont fixés.

Le moins que je puisse dire, c'est que mon honorable collègue a la mémoire très courte s'il ne se rappelle pas que le taux des bons du Trésor est fixé au moyen de cet encan; il devrait au moins se rappeler sa propre déclaration à la Chambre, alors qu'il était ministre des Finances, alors qu'il déclarait qu'en ce qui le concernait il n'y avait rien qu'il pouvait faire, lui, quant au taux d'intérêt.

● (1420)

[Traduction]

LA DÉCLARATION FAITE PAR LE MINISTRE EN OCTOBRE—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): C'est l'actuel ministre des Finances qui est responsable de notre débâcle actuelle. Pourquoi l'automne dernier, il y a cinq mois de cela, le 19 octobre plus précisément, le ministre a-t-il déclaré que les taux d'intérêt baisseraient probablement de deux à trois points de plus au cours des six prochains mois? Pourquoi a-t-il fait cette prévision pour ensuite faire monter les taux d'intérêt, aidé en cela par la Banque du Canada, à laquelle il peut donner des directives? Je lui rappelle que le taux des bons du Trésor venant à échéance dans 180 jours est passé aujourd'hui à 10.95 p. 100, presque 11 p. 100, ce qui entraînera certainement une montée des taux d'intérêt.

Comment peut-on ajouter foi aux déclarations du ministre lorsqu'il a prévu il y a cinq mois une baisse de deux à trois points des taux d'intérêt, alors qu'ils augmentent à l'heure actuelle? Quand va-t-il remettre sa démission?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député s'enfoncé toujours davantage dans la fosse qu'il a lui-même creusée, j'en ai bien peur.

M. Crosbie: C'est vous qui nous avez placés dans cette situation et qui avez entraîné tout le monde dans votre chute.

Questions orales

M. Lalonde: Mon pauvre collègue n'a même pas de mémoire.

M. Crosbie: Tête de linotte.

M. Lalonde: Il ne peut même pas lire. Je l'invite à se reporter à cette prétendue déclaration de l'automne dernier . . .

M. Crosbie: Le *Star* de Toronto—la bible libérale.

M. Lalonde: J'ai déclaré à ce moment-là que j'avais espoir et signalé . . .

M. Crosbie: Puis-je avoir la caméra, s'il vous plaît?

M. Lalonde: J'ai déclaré qu'on prévoyait une baisse des taux d'intérêt en 1984 et que j'espérais au mieux une réduction de 2 à 3 p. 100 en 1984. J'ai cependant souligné que ce n'était là qu'un espoir et non une prévision.

M. Blenkarn: Il s'agit là d'un gouvernement désespéré.

M. Lalonde: En fait, nous avons prévu une baisse des taux d'intérêt au Canada d'ici la fin de l'année 1984, et je crois toujours que c'est dans le domaine du possible. C'est là un point de vue exprimé dans le budget et nous n'avons pas changé d'avis.

Cela ne signifie pas qu'au cours de l'année, les taux d'intérêt ne seront pas soumis à des pressions à la hausse. Comme je l'ai signalé—notamment dans l'article dont parle mon collègue—tout dépend dans une large mesure de la situation aux États-Unis. En cas de hausse des taux d'intérêt dans ce pays, comme cela s'est produit dernièrement—il est évident qu'il serait impossible d'empêcher une hausse semblable au Canada. Nous continuons de faire tout en notre pouvoir pour empêcher toute hausse importante des taux d'intérêt au Canada et toute baisse appréciable de la valeur du dollar canadien.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

CANADAIR—LA CONSTRUCTION DU CHALLENGER

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Quand le gouvernement va-t-il enfin accorder ses violons? Le ministre d'État (développement économique et régional) déclare qu'il va se débarrasser de Canadair. Le ministre d'État (développement social) est un train de mijoter un tour de passe-passe dans ses papiers. Le président du Conseil du Trésor accepterait-il de réserver l'argent prévu pour le Challenger afin de garantir des emplois aux gens de Canadair qui travaillent actuellement à des projets plus rentables?

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, ce que le député vient de dire ne me surprend pas, mais c'est toujours aussi sinistre à entendre. Cela me rappelle ce que disait le gouvernement Diefenbaker il n'y a pas si longtemps. Il prétendait que la Compagnie A.V. Roe était une excellente compagnie, mais qu'il fallait s'en débarrasser.